



REPUBLIQUE DU SENEGAL
Un peuple – Un but – Une foi



Atelier tripartite national de restitution / validation de l'étude comparative entre la législation et la pratique nationales et les dispositions de la convention no.183 de l'OIT sur la protection de la maternité, 2000

PROJET DE PROGRAMME

Dakar- Hotel ????? 23 – 25 Septembre 2014

HORAIRE	NATURE ET CONTENU DE LA SESSION	PERSONNES RESSOURCES	DOCUMENTS DE TRAVAIL
Jour 1	Mardi 23 Septembre 2014		
8h-8h45 (45mn)	Accueil et installation des participants	BIT / MTDSOPRI¹	Formulaire d'enregistrement des participants
9h00	Ouverture officielle des travaux		
9- 9h30 (30mn)	Allocution du Représentant du BIT	François Murangira Directeur, BIT-Dakar	
	Allocution du Représentant du Gouvernement	Mansour Sy Ministre, MTDSOPRI	
9h30-10h (30mn)	Pause-Café		
10h-10h30 (30mn)	- Présentation des participants - Présentation du contexte et des objectifs de l'atelier	MTDSOPRI	Termes de référence et programme de l'atelier et projet de

¹ Ministère du travail, du dialogue social, des organisations professionnelles et des relations avec les institutions

	- Adoption du programme - Désignation du bureau de l'atelier et du rapporteur		programme
10h30-13h (2h30)	Présentation sur l'importance de la protection de la maternité (20 mn) Présentation de la convention no.183 de l'OIT sur la protection de la maternité (40mn) + discussion (1h)	Fatime Ndiaye Spécialiste Genre ? BIT-Dakar Kroum Markov Juriste BIT-Genève	Liste des normes internationales du travail ratifiées par le Sénégal + PPT
13h – 14h30 (1h)	Déjeuner		
14h30-17h (2h30)	Communication portant sur l'analyse comparative entre les dispositions de la C.183 et la législation et la pratique de la protection de la maternité au Sénégal + discussion	Cheikh Tounkara Consultant	Analyse comparative réalisée par le consultant sur la C.183 et la R. 191
Jour 2	Mercredi 24 Septembre 2014		
9-10h30 (1h30)	4 groupes de travail : <ul style="list-style-type: none"> - Protection de la maternité au travail : pour qui? - Congés maternité et congés connexes - Prestations maternité - Mesures de protection de la santé et de l'emploi + allaitement au travail TDR des groupes de travail seront distribués en salle	Participants / Facilitation des travaux par les personnes ressources	Analyse comparative réalisée par le consultant sur la C.183 et la R.191
10h30-11h (30mn)	Pause-Café		
11-13h (2h)	Travaux de groupe (suite)	Participants Facilitation des travaux	Analyse comparative réalisée par le

		par les personnes ressource	consultant sur la C.183 et la R.191
13-14h (1h00)	Déjeuner		
14-17h (3h)	Restitution des travaux des 4 groupe et discussion en plénière et synthèse des travaux	MTDSOPRI, BIT Consultant (prendra note des amendements, corrections, propositions pour finaliser son étude)	Résultat des travaux de groupe (si possible dactylographiés)
Jour 3	Jeudi 25 Septembre 2014		
9h -10h30 (1h30)	Présentation de la Feuille de route et les propositions relatives au dispositif de suivi / évaluation proposée par le consultant (à la lumière du Plan d'action adopté par le Comité National pour le suivi de la ratification et de l'application de la C.183) + discussion	Consultant / Participants / Personnes ressources	Projet de Feuille de route élaborée par le consultant Plan d'action du Comité national pour le suivi de la ratification et application de la C.183
10h30-11h	Pause Café		
11-13h (2h)	Discussion – suite	Consultant Participants, personnes ressource	
13 -14h (1h)	Déjeuner		
14h30-16h (1h30)	<ul style="list-style-type: none"> - adoption des recommandations de l'atelier - évaluation - clôture des travaux 	MTDSOPRI / BIT	